

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Gerrit Harting.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Rotterdam, le 14 mai 1792, et jusqu'en 1834, il a été attaché à la bourse de cette ville en qualité de courtier de commerce.

Le commerce des tabacs dont il s'occupait spécialement ayant pris plus d'extension à Anvers qu'à Rotterdam, ses correspondants l'engagèrent à s'établir à Anvers, et il se rendit à leur sollicitation.

Depuis 1834, le sieur Harting habite la ville d'Anvers; il est commissionnaire en marchandises, et sa conduite morale et politique a toujours été à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées estiment unanimement que sa demande peut être favorablement accueillie.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

J. MAERTENS.
